

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

## La transition énergétique dans les transports

### Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**M. Aschieri** : « Disons-le d'emblée, je voterai en faveur de cet avis. En effet, il a le mérite, dans des conditions d'élaboration assez difficiles, de nous présenter une démarche d'ensemble articulant des mesures diversifiées dont une grande partie a fait déjà l'objet de débats et de votes dans notre enceinte. Cette démarche - et ce n'est pas une mince qualité - correspond à ce qui est globalement nécessaire dans une politique cohérente à la hauteur d'un enjeu majeur. En effet, c'est bien une transformation articulant de multiples domaines qui est à même de répondre aux objectifs ambitieux que pointe l'avis.

Toutefois, je tiens à insister sur un point qu'il me semble indispensable de souligner dans le contexte, si l'on souhaite avancer : il s'agit de la question de l'acceptabilité sociale d'un certain nombre de mesures. Au-delà même du sujet dont nous débattons aujourd'hui, il ne peut pas y avoir d'avancée efficace en matière de transition énergétique et de développement durable s'il n'y a pas simultanément prise en compte des problèmes sociaux pour leur apporter des réponses crédibles. L'avis ne l'ignore pas, loin de là, mais je pense que cette question doit être un axe majeur, un fil rouge, pointé en tant que tel.

La question est : comment faire qu'un certain nombre de préconisations, notamment, en matière fiscale, ne soient pas interprétées comme d'insupportables contraintes par ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir un comportement vertueux ?

Pour donner quelques exemples, je pense aussi bien à ces jeunes couples contraints d'habiter loin des centres parce que leurs revenus ne leur laissent pas le choix, qu'à ces enseignants qui travaillent dans des établissements ruraux, ou à tous ceux qui ne peuvent pas se payer un véhicule moderne non polluant.

L'avis traite de ces situations, notamment, dans sa dernière partie consacrée à la précarité énergétique et je m'en réjouis.

Mais je sais aussi que la tentation peut exister de trouver bien plus simple d'introduire une taxe sur le diesel que de mettre en place un réseau de transports collectifs dans certaines zones. Il importe d'y être attentif, non pas pour renoncer mais pour veiller à bien articuler effectivement les mesures. Il ne s'agit pas que de justice, il s'agit aussi d'efficacité. Faute d'en tenir compte, un projet positif pourrait courir le risque d'être rejeté, malgré l'importance des enjeux ».